

LE JOURNAL

DES ANNONCES LEGALES & APPELS D'OFFRES

HEBDO N° 1264 Du 23 Avril 2026 - Dossier de presse 22/P99 - Dépôt légal 2000/0137

ISSN 1114-3444 - Tél.: (05 22) 83 83 96 / 25 92 11 - Fax : (05 22) 85 44 62 - Adresse : OUAHA ILOT D Commerces/Mag. N° 28 - Casa-Anfa

Prix : 5 DH Directrice de Publication : LAILA DAHRAOUI Rédacteur en Chef : EL MOKHTAR DAHRAOUI

ENTRETIENS ENTRE DRIOUCH ET LE MINISTRE GUINEEN DE LA PÊCHE

Zakia Driouch, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural, de l'Eau et des Forêts chargée de la Pêche maritime, a reçu à Rabat Fassou Thia, ministre de la Pêche maritime et de l'Economie maritime de la République de Guinée, en présence d'une délégation guinéenne de haut niveau.

Un communiqué de presse indique que cette rencontre, à laquelle a participé l'ambassadeur de la République de Guinée au Maroc, s'inscrit dans le cadre des relations de coopération dynamiques entre le Royaume du Maroc et la République de Guinée, fondées sur un partenariat de solidarité et de fraternité, sous l'impulsion du roi Mohammed VI et du président de la Guinée. Selon la même source, ces discussions ont permis d'évaluer le niveau de progrès de la coopération bilatérale dans le domaine de la pêche maritime et d'explorer les perspectives de son renforcement, notamment en valorisant le cadre juridique existant, qui comprend l'accord de coopération signé en 1997 à Conakry, ainsi que les protocoles conclus en 2014 relatifs à l'activité de pêche, au renforcement des capacités et au développement des infrastructures pour le secteur de la pêche maritime. À cet égard, les deux parties ont souligné les résultats concrets de cette coopération, notamment l'achèvement des deux points de déchargement préparés à Bonfi et Timentay, ainsi que l'organisation de formations pour les cadres guinéens dans les domaines de la gestion des infrastructures, de l'amélioration des produits et de l'assurance qualité. En vue de renforcer cette coopération, les deux parties ont convenu de donner un nou-

vel élan au partenariat bilatéral, en l'orientant vers des projets structurés à fort impact, notamment dans les domaines de l'aquaculture, du renforcement des capacités, de la valorisation des produits marins et de l'amélioration de la chaîne de valeur. Les discussions ont également porté sur les moyens de renfor-

cer les échanges institutionnels et techniques, ainsi que d'encourager les partenariats entre les acteurs économiques des deux pays, dans le cadre de la coopération Sud-Sud fondée sur le partage d'expériences et le développement de partenariats mutuellement avantageux. Les deux parties ont également souligné le rôle stratégique de la Conférence ministérielle sur la coopération en matière de pêche entre les États africains riverains de l'océan Atlantique (COMHAFAT), actuellement présidée par la République de Guinée, en tant que cadre régional de consultation et de coordination. Elles ont réaffirmé leur engagement à soutenir ses travaux, notamment la mise en œuvre de son plan stratégique 2025-2027, axé sur le renforcement des capacités, l'amélioration de la gouvernance du secteur, le développement d'une aquaculture durable et l'adaptation aux évolutions environnementales et technologiques. À l'issue de cette réunion, les deux parties ont réaffirmé leur engagement commun à élever la coopération maroco-guinéenne à un niveau supérieur grâce à une approche plus intégrée, efficace et axée sur les résultats, contribuant à la durabilité des ressources marines, renforçant la sécurité alimentaire et créant des opportunités d'emploi à travers l'Afrique. Il convient de noter que la mission guinéenne a visité le centre de surveillance des navires de pêche, où elle s'est informée des technologies utilisées pour le suivi et le contrôle des activités de pêche maritime, ainsi que des tâches entreprises par le centre, notamment en matière de suivi des mouvements des navires, de contrôle du respect des lois régissant le secteur et de renforcement des mécanismes de surveillance maritime. ■



cer les échanges institutionnels et techniques, ainsi que d'encourager les partenariats entre les acteurs économiques des

NOTRE SITE EST OFFICIELLEMENT
EN LIGNE

- Économie
- les annonces légales
- Finance
- Sport
- Marketing

VISITEZ NOTRE SITE OFFICIEL
www.lejournaldesannonces.ma



HANY COMMUNICATION

- * Agence Conseil en Communication et Publicité
- * Etude et conseil
- * Stratégie de Communication.
- * Campagnes Médias
- * Conception et Réalisation

Tél.: 0522.25.92.11 / 0522.83.83.96 - Fax : 0522.85.44.62

GSM : 0661.181.574 / 0673.466.458

E-Mail: hanycommunication@gmail.com

hanycommunication@menara.ma

www.lejournaldesannonces.ma

INFORMATIONS

AL-BAWARI : LA PRODUCTION CÉRÉALIÈRE DEVRAIT ATTEINDRE 90 MILLIONS DE QUINTAUX CETTE SAISON.

Ahmed Bouari, ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural, des Eaux et des Forêts, a révélé que la production céréalière de cette saison devrait atteindre 90 millions de quintaux, grâce à l'amélioration significative des précipitations observée dans le Royaume, qui a touché diverses régions agricoles.

Lors du séminaire d'ouverture du 18^e Forum agricole international de Meknès, mardi, Al-Bawari a affirmé que "les arbres fruitiers ont enregistré des performances exceptionnelles, notamment les olives, les agrumes et les dattes, ce qui confirme la tendance positive qui caractérise cette saison", ajoutant que "la saison agricole actuelle s'oriente vers de bons résultats, le produit intérieur brut agricole devant augmenter d'environ 15 % par rapport à l'année dernière". Le même responsable gouvernemental a expliqué, en présence de représentants marocains et étrangers ainsi que de divers professionnels du secteur agricole, que "les précipitations (pluie et neige) ont permis de porter les réserves des barrages à 13 milliards de mètres cubes, soit un taux de remplissage de près de 76 %". Il a ajouté : "Ces réserves nous permettront de garantir l'approvisionnement en eau d'irrigation pour la période printanière et les cultures d'été, et de lancer un ambitieux programme d'irrigation lors de la prochaine campagne agricole." Selon ce même porte-parole, ces indicateurs positifs interviennent "après que notre pays a traversé l'une des plus longues périodes de sécheresse de ces dernières années, qui a eu des répercussions évidentes sur l'activité agricole et l'économie rurale ; le tout dans un contexte international délicat, exacerbé par l'accélération des crises géopolitiques et des transformations économiques." Face à cette situation difficile, Al-Bawari a souligné que "le gouvernement a pris plusieurs mesures et actions concrètes qui nous ont permis d'assurer la continuité des activités agricoles, de soutenir les agriculteurs et les professionnels, et de garantir l'approvisionnement régulier du marché national".

production animale

En lien avec le thème de la Foire internationale de l'agriculture de cette année à Meknès, capitale ismaélienne, le ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural, de l'Eau et des Forêts a affirmé que "la production animale et la transformation des systèmes alimentaires constituent l'un des enjeux stratégiques les plus importants, liés à la réalisation de la sécurité alimentaire, à la garantie de la durabilité des systèmes de production, ainsi qu'au renforcement de la capacité du secteur à s'adapter au changement climatique et à suivre le rythme des

transformations profondes et rapides qui s'opèrent dans le monde." Le ministre a également expliqué que "la production animale constitue un pilier fondamental du secteur agricole du Royaume, en raison du rôle essentiel qu'elle joue dans la fourniture de viande, de lait et de ses dérivés pour la consommation nationale, la création d'emplois et le soutien des revenus de la population rurale, puisqu'elle représente l'une des sources de revenus pour environ 1,2 million de familles." D'après le recensement de 2025, le Maroc compte environ 33 millions de têtes de moutons, de chèvres, de vaches et de chameaux, "ce qui permet la production d'environ 530 000 tonnes de viande rouge et

de travail par an." Dans un contexte similaire, le ministre de l'Agriculture, des Pêches maritimes, du Développement rural, des Eaux et des Forêts a déclaré que "le gouvernement a lancé un programme exceptionnel de reconstruction du cheptel national, pour lequel une enveloppe financière importante a été allouée, principalement pour soutenir les éleveurs afin qu'ils puissent acquérir du fourrage et entretenir les femelles destinées à la reproduction." Selon le responsable gouvernemental, cette stratégie repose sur "le renforcement de la production d'aliments pour animaux et du système de sécurité sanitaire, en travaillant à améliorer le système de sécurité sanitaire animale grâce



d'environ deux milliards de litres de lait par an", a ajouté le même intervenant. Concernant le secteur avicole, Bouari a révélé qu'environ 784 000 tonnes de viande blanche ont été produites, ainsi que près de 6,5 milliards d'œufs destinés à la consommation, "ce qui nous a permis de couvrir à 100 % les besoins du marché national", soulignant que "la production animale dans son ensemble contribue à hauteur d'environ 35 % au produit intérieur brut agricole et fournit environ 135 millions de journées

mêmes mesures visent à "réhabiliter les circuits de commercialisation, en modernisant les abattoirs, en développant les infrastructures logistiques, en améliorant la réfrigération et le transport, et en encourageant des contrats équitables, notamment au profit des petits agriculteurs et producteurs, ainsi qu'à développer la formation et la recherche scientifique, en partenariat avec diverses parties prenantes, afin d'augmenter le nombre de diplômés des instituts de formation", selon la même source. ■

Pour Vos Annonces Contactez :

Tél.: 05 22 83 83 96

05 22 25 92 11

FAX : 05 22 85 44 62

LE JOURNAL

DES ANNONCES LEGALES & APPELS D'OFFRES

Directrice de Publication

LAILA DAHRAOUI

Rédacteur en Chef

EL MOKHTAR DAHRAOUI

Directeur Général

EL MOKHTAR DAHRAOUI

E-mail :

hanycommunication@menara.ma

hanycommunication@gmail.com

Conception et mise en page

HANY COMMUNICATION

Mme.NADIA HAMZAOU

Mr. Abderrazak KAMAL IDRISSE

Mr. Amine CHOUIBA

Secrétariat

NADIA HAMZAOU

Imprimerie ECOPRINT

Distribution HANY COMMUNICATION

ANNONCES LEGALES & APPELS D'OFFRES

CREVIGRAN SARL-AU

RC: 546883

AVIS DE MODIFICATION

Au terme d'un acte sous seing privé enregistré à Casablanca le, **13/04/2026** il a été établi les modifications des statuts de la société "CREVIGRAN" Comme suit :

3) Eléments ajoutés ou supprimés :

-Augmentation du capital de la société d'un Montant de 100 000.00 dhs pour le porter de 1 000 000.00 dhs à 1 100 000.00 dirhams.

-Modification de l'article 06 et 07 des statuts de la société.

-Questions diverses

Le dépôt légal a été effectué auprès du tribunal de commerce de Casablanca le **15/04/2026** sous le n°1020655.

AVICHAIR MAROC

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL DE 100.000,00 DIRHAMS SIEGE SOCIAL : 174, BD ZERKTOUNI ET MOUSSA BNOUSSAIR, 7^{EME} ETAGE, APPT 16 CASABLANCA.

*MODIFICATION DES STATUTS :

Mme Khadija AIT BOULAHACEN, Devenue associé unique, propriétaire de 1 000 parts sociales, de la société "AVICHAIR MAROC" suite à l'acquisition en date du **27 mars 2026** de

la totalité des parts sociales appartenant à Mr Bouchaib AARFOU, soit les mille (1.000) parts sociales, décide de modifier les articles 6 et 7 des statuts :

Article 6 - Apports en numéraire : Mme Khadija AIT BOULAHACEN, apporte à la société la somme de cent mille Dirhams (100.000 dh) qui correspond à la libération totale du montant du capital qui s'élève à Cent Mille dirhams (100.000 dhs).

Article 7 - Capital social : Le capital social est fixé à la somme de cent mille de dirhams (100 000,00) dhs divisé en Mille (1.000) parts égale de 100 dhs chacune, intégralement libérées et souscrites en totalité. Attribués à : Mme Khadija AIT BOULAHACEN 1 000 parts. Soit un total de 1 000 parts.

*NOMINATION D'UN NOUVEAU GERANT : L'Associé unique prend acte de la démission de Mr Bouchaib AARFOU de ses fonctions de gérant de la société et décide de nommer en qualité de gérant de la société, pour une durée illimitée : Mme Khadija AIT BOULAHACEN, Née le 24/05/1969, marocaine, Demeurant à LOT LAALIYA 2 NR 2622 ETG 2 SOUALEM - BERRECHID. Titulaire de la carte nationale d'identité n° BJ156253.

DEPOT LEGAL :

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le **13 avril 2026** sous le N°1020202.

POUR EXTRAIT

ET MENTION, LA GERANCE.

MYAH IMMOBILIER, SARL-AU CONSTITUTION D'UNE SOCIETE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Casablanca du **09/04/2026**, il a été constitué une société à responsabilité limitée dénommée "MYAH IMMOBILIER", sise à Casablanca, 75, Bd Anfa, Angle Rue Clos de Provence, 8^{ème} étage, apt n° B103 - Casablanca.

Objet :

-Effectuer toutes opérations de promotion immobilière et touristique, de bâtiment, de lotissement, de viabilisation, de morcellement et de construction ;

-L'acquisition, l'exploitation, la gestion, l'échange et la vente de tous biens meubles et immeubles bâtis et non bâtis ;

-Les divers travaux de bâtiment, construction, échanté, maçonnerie, finition, peinture, électricité, plomberie, plâtrage, ferronnerie, agencement, aménagement, décoration, menuiserie en bois et autres métaux, vitrerie, revêtement du sol, marbrerie, terrassement, assainissement du sol et son nivellement, ainsi que les travaux publics ou privés, de génie civil, génie industriel et tous corps d'état (T.C.E.) ;

-La gestion, l'entretien et l'exploitation des propriétés appartenant à la société, soit par voie de location, fermage, métayage ou de toute autre manière,

-La création, l'achat, la location, la possession et l'exploitation de tous fonds de commerce et

d'industrie se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ;

-Toutes opérations d'achat, de vente, de distribution, de consignation et de négoce de tous types et marques d'articles, matières, produits, machines et tous engins ayant un rapport direct ou indirect avec l'objet social ;

-La participation de la société, par tous moyens, et sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer ayant une activité se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou tous objets similaires ou connexes ;

Durée : 99 à compter de la date de son immatriculation au registre de commerce.

Capital social : Le capital social est fixé à la somme de 100.000 dh divisé en 1.000 parts égales de 100 dh chacune, attribuées à l'associé unique en contre partie de son apport à savoir **Mr Abdennasser BOUAZZA**

L'associé : Mr Abdennasser BOUAZZA, Né le 26/01/1960, de nationalité Marocaine, demeurant à BD OULED HADDOU, N°13, HY LKRIMATE - Casablanca. Titulaire de la carte nationale d'identité n° F52104.

Gérance : la gérance est assurée par **Mr Abdennasser BOUAZZA** pour une durée illimitée.

Registre de commerce : la société est immatriculée au registre de commerce de Casablanca sous le numéro **725033** le **13/04/2026**.

AMAZON KUIPER MOROCCO

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

AU CAPITAL DE 5.000.000,00 DIRHAMS

SIEGE SOCIAL : 49 RUE AHMED

BARAKAT RDC N 3 MAARIF,

CASABLANCA

RC CASABLANCA: 616361 -

IF: 60262304 - ICE: 003433951000094

Suivant le procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du **17/02/2026**, il a été décidé:

1.Constatation de changement de représentant légal des associés ;

2.Modification corrélatrice et refonte des Statuts ;

3.Pouvoirs en vue de formalités légales.

Le dépôt a été effectué au greffe du tribunal de Casablanca le **15/04/2026**, sous le n° 1020546.

THE GOLDEN ADVICES SARL-AU

RC: 602835

AVIS DE MODIFICATION

Au terme d'un acte sous seing privé enregistré à Casablanca le, **26/03/2026** il a été établi les modifications des statuts de la société "THE GOLDEN ADVICES" Comme suit :

3) Eléments ajoutés ou supprimés : Dissolution Anticipée de la société.

- Nomination des liquidateurs :

*Mme. BOUCHRAALLALI, de nationalité Marocaine, C.I.N N° BE591975 né en 1972, demeurant à RES KSAR NOUZHAIMM 01 NR 08 SIDI ABDERRAHMANE ANFA

CASABLANCA.

-Siège de liquidation est fixé à **BD MELOUIA IMM OFFICE N 51 ETAGE 1 BUR N 4 SELOUANE OULFA CASABLANCA.**

- modification corrélatrice de l'article 5 des statuts de la société.

Le dépôt légal a été effectué auprès du tribunal de commerce de Casablanca le **15/04/2026** sous le n°1020514.

Par acte S.S.P en date du **08/04/2026** à Casablanca, L'AGE de la société "LIMO EXPRESS SARL", fait les déclarations suivantes :

1/- Transfert de siège social de N°321 AV IBRAHIM ROUDANI APPT 221 2ème ETAGE CASABLANCA à : N°122 BD ANFA 8ème ETAGE CASABLANCA.

2/- Modification de l'article 5 des statuts.

3/- Ratification de ces opérations par L'AGE.

4/- Mis à jour des statuts.

Dépôt au Greffe : Deux exemplaires originaux du PV lié à cette modification ont été déposés au tribunal de commerce de Casablanca sous le **1020854** le **16/04/2026**.

POUR EXTRAIT ET MENTION

INFORMATIONS

LES IMPORTATIONS DE TÔLES D'ACIER INQUIÈTENT LE MAROC

Le ministère de l'Industrie et du Commerce a révélé les résultats de l'enquête qu'il a lancée en janvier dernier concernant les importations du Royaume de tôles laminées à chaud (" Tôles laminées à chaud "), sur la base des exigences de la loi n° 15.09 relative aux mesures de protection du commerce.

Les résultats de l'enquête ont indiqué que les importations de ces feuilles par le Royaume ont enregistré une augmentation significative entre 2021 et 2022, avant d'amorcer un déclin continu au cours de la période allant de 2023 au premier semestre 2025. Malgré l'amélioration des indicateurs de performance de la production nationale, le ministère en charge du secteur a souligné, dans un communiqué, que cette amélioration est " récente et non structurelle ", ce qui soulève " un risque imminent d'augmentation des importations du même produit par le Royaume en raison d'une surcapacité de production dans le secteur sidérurgique ". La même source a souligné " l'impact des fluctuations géopolitiques sur les flux commerciaux mondiaux et la montée des tendances protectionnistes sur les marchés internationaux, ce qui rend nécessaire le renforcement des mesures de protection des produits locaux ". Concernant la compétitivité des producteurs marocains, la même enquête a conclu que " la branche nationale de production continue de mettre en œuvre des mesures visant à accroître sa compétitivité, qui sont encore en cours de mise en œuvre ; il s'agit là d'une des conditions essentielles pour accepter la prolongation des mesures de protection conformément à la loi. " Sur la base des résultats de l'enquête, il a été décidé d'appliquer un droit de sauvegarde additionnel sur la valeur (ad valorem) de 19 % sur les importations marocaines du produit susmentionné, sur une période de 3 ans, avec un calendrier établi pour réduire ce droit d'un point de pourcentage par an, afin qu'il revienne à zéro d'ici 2029. Les importations en provenance de



pays en développement membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), dont la Tunisie, la Jordanie, le

Sénégal, le Mexique et des dizaines d'autres pays, sont exemptées de ce droit de sauvegarde supplémentaire. Il convient de noter que le gouvernement marocain a imposé, entre juin 2020 et juin 2023, un droit antidumping sur les importations du produit susmentionné au taux de 25 % ; avant que celui-ci ne soit prolongé de trois ans supplémentaires au taux de 22 %, après avoir été réduit d'un point de pourcentage par an pendant sa période d'application. L'extension de l'application des mesures préventives décidées à cet égard a été décidée par la décision conjointe du ministre de l'Industrie et du Commerce et du ministre de l'Économie et des Finances n° 1646.23, en date du 16 juin 2023. Les représentants de la production nationale avaient précédemment informé le ministère de l'Industrie et du Commerce que " les pressions à l'importation risquent de s'aggraver en raison de l'augmentation des capacités de production mondiales de produits en fer, ainsi que du recours par de nombreux pays à des mesures de défense commerciale afin de protéger leurs industries nationales ". ■

LE MINISTRE PORTUGAIS DE L'AGRICULTURE SALUE LE RENFORCEMENT DE LA COOPERATION AVEC LE MAROC DANS LE SECTEUR ALIMENTAIRE.

José Manuel Fernandes, ministre de l'Agriculture et des Affaires maritimes de la République portugaise, a affirmé que " le Maroc et le Portugal sont plus que de simples voisins, ce sont des amis unis par l'ambition de construire des systèmes alimentaires durables ".

Lors du séminaire d'ouverture du 18e Salon international de l'Agriculture de Meknès, mardi, M. Fernandez a souligné l'importance d'approfondir et de renforcer la coopération bilatérale entre les deux pays, ajoutant : " Nous avons d'excellents investisseurs, d'excellentes PME et d'excellents personnels dans les deux gouvernements, et nous avons tout le potentiel pour un monde plus juste et plus équitable. " Le même responsable portugais a souligné " la nécessité pour les deux pays de dépasser les simples paroles et les simples phrases ", ajoutant : " Nous sommes déterminés à renforcer cette coopération sous sa forme institutionnelle, notamment pour suivre le rythme de la transformation des systèmes alimentaires, de la recherche et de l'innovation, afin de construire des systèmes alimentaires résilients, forts et inclusifs. " Alors que son pays participe cette année au Salon international de l'Agriculture de Meknès en tant qu'invité d'honneur, M. Fernandez a souligné que le SIAM demeure " une plateforme internationale unique pour le dialogue, l'innovation et le renforcement de la coopération au niveau continental africain, ainsi qu'un lieu pour nouer des partenariats ", appelant à " passer à l'action et à ne pas se contenter de signer des protocoles d'accord et des documents écrits. "

Défis communs

Le ministre de l'Agriculture et des Affaires maritimes de la République portugaise a déclaré : " Le Maroc et le Portugal sont confrontés à des problèmes et des défis communs face aux changements climatiques successifs, où la gestion des ressources en eau dépend désormais du développement de technologies de pointe, notamment dans la région méditerranéenne. " Il a ajouté : " Nous devons unir nos efforts, collaborer et partager nos recherches et innovations afin de mettre en place des systèmes alimentaires plus efficaces. " Il a souligné la nécessité de " préserver l'eau, si précieuse, et de la gérer intelligemment, que ce soit pour l'agriculture, la consommation humaine ou la production d'énergie. " Dans un contexte similaire, Fernandez a souligné que " la production agricole joue un rôle majeur dans la sécurité alimentaire et contribue à assurer le succès du défi que représente l'approvisionnement alimentaire de nos citoyens ", et a déclaré : " Notre pays a un plan d'investissement jusqu'en 2034, qui s'éleva à 5,4 milliards d'euros d'ici 2030. " Concernant les défis com-



muns, le même responsable portugais a évoqué la nécessité de " cultiver des plantes résistantes à la sécheresse et au changement climatique, de renforcer les systèmes de production agricole et de garantir la santé des sols, grâce à des techniques et technologies numériques accessibles à tous ". Il a ajouté : " Le Portugal fait de la santé végétale et animale et des technologies de pointe des priorités. C'est pourquoi nous devons tous œuvrer pour que l'Afrique dispose de vaccins animaux efficaces et accessibles. "

production animale

En lien avec le thème de cette année du salon SIAM, le ministre de l'Agriculture et des Affaires maritimes de la République du Portugal n'a pas hésité à critiquer " certaines idéologies qui nous dissuadent de consommer de la viande ", ajoutant : " Nous devons en consommer, et ceux qui ne le souhaitent pas sont libres de ne pas le faire. Il existe des idéologies extrémistes qui cherchent constamment à minimiser l'importance de la production animale, qui demeure une réalité et une nécessité. " Le responsable portugais a conclu son discours en soulignant que son pays était l'invité d'honneur de la 18e édition du forum, ajoutant que c'était " un grand honneur pour le Portugal, qui est présent en tant que partenaire stratégique et met son expertise et ses stratégies à la disposition de tous, notamment dans le domaine des industries alimentaires, de la recherche et de l'innovation ". ■

WIN EVOLUTION



- *Business Center
- *Domiciliation des entreprises
- *Création des Entreprises
- *Conseil juridique et fiscal
- *Agent d'affaires
- *Gestion & Organisation
- *Propriété Intellectuelle

75, Boulevard Anfa Angle Rue Clos de Provence
8ème Etage, Appt B103 - 20000 - Casablanca
Tel : 05 20.59.40.80
www.win-evolution.com

CHANGE

	ACHAT	VENTE
USA	9,2299	9,2340
CAD	6,7613	6,7461
GBP	12,479	12,483
DKK (100)	145,35	145,41
NOK (100)	99,039	98,876
SEK (100)	101,02	100,91
CHF	11,844	11,824
JPY(100)	5,8032	5,8142
EURO	10,8627	10,8671
10 DINAR ALGERIENS	0,6982	0,6987
DINAR TUNISIEN	3,1997	3,1984
DINAR LIBYEN	1,8701	1,8709
MRO(100)	23,325	23,336
DINAR KOWETTIEEN	29,955	29,941
SAR	2,4608	2,4618
AED	2,5129	2,5140

Source BANK AL-MAGHRIB

ANNONCES LEGALES & APPELS D'OFFRES

MOUZOUNE GROUP SARL,
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE,
AU CAPITAL SOCIAL DE
53.760.000,00 DH DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : BD AL QODS LOT
LOGIMO, IMM ELITE, 4^{EME} ETAGE,
BUREAU N° 43 AIN CHOCK, CASABLANCA
RC : 645469 ICE: 00354330200006

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée Générale extraordinaire, tenue au siège social de la société **MOUZOUNE GROUP SARL**, en date du **06/02/2026**, les associés de ladite société ont décidé ce qui suit :

1. Constatation, approbation des donations et mise à jour de la répartition du capital social en conséquence;
 2. Modification corrélative des articles 7 et 8 des statuts ;
 3. Mise à jour des statuts ;
 4. Formalités & pouvoirs.
- Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le **16 Avril 2026**
Sous le numéro **1020726**.

POUR EXTRAIT
ET MENTION

I-MOBILITY TECHNOLOGIES
MOROCCO
CONSTITUTION D'UNE SOCIETE
A RESPONSABILITE LIMITEE A
ASSOCIE UNIQUE

Aux termes d'un acte sous seing privé daté le **13/04/2026** à Casablanca, il a été établi les statuts d'une Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION : I-MOBILITY TECHNOLOGIES
MOROCCO SARLAU

OBJET SOCIAL : - Programmation, conception et développement en informatique.

SIEGE SOCIAL : Rue Soumaya Résidence Shehrazade 3, 5^{ème} étage, N°22 Palmiers Casablanca.

CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 (Cent Mille) Dirhams, divisé en 1.000,00 (Mille) Parts Sociales de 100,00 (Cent) Dirhams au nom de **Mr ABDEL HEDI BENSOUA.**

DUREE : est fixée à 99 ans, à dater de son immatriculation au R.C, sauf le cas de dissolution anticipée ou de prorogation prévue par les statuts.

GERANCE : Mr ABDEL HEDI BENSOUA pour une durée indéterminée.

DEPOT LEGAL : Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le **15/04/2026** sous le N°**1020595**.
L'immatriculation au Registre de commerce a été faite à la même ville au secrétariat-greffe du tribunal de commerce sous le N°**725419** le **15/04/2026**.

POUR EXTRAIT
ET MENTION

« XAURA GLOBAL MOROCCO »
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
A ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE 100.000 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : 96, BOULEVARD D'ANFA,
ETAGE 7, APPARTEMENT 71 – CASABLANCA
ICE : 00392973800039

Aux termes des statuts en date du **31/03/2026**, il a été décidé ce qui suit :

Dénomination : « XAURA GLOBAL MOROCCO » SARLAU.

OBJET SOCIAL : Le négoce de dispositifs médicaux, produits cosmétiques et compléments alimentaires.

SIEGE SOCIAL : 96, Boulevard d'Anfa,
Étage 7, Appartement 71 – Casablanca
ASSOCIE : Monsieur KANDEMIR GURKAN:
1000 parts sociales

CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS
DUREE : 99 ans
GERANCE : Monsieur NICHAMI M'HAMMED,
est nommé en qualité de gérant unique de la société pour une durée indéterminée.
DEPOT : le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le **16/04/2026** sous le N° **RC : 725425**.

AVIS DE CONVOCATION
" AQUA PROCEDE " S.A.R.L.
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 1.000.000,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL - CASABLANCA -
273, BD. MOHAMMED V
R.C. N° 172.579

Messieurs les associés de la société à responsabilité limitée dite "AQUA PROCEDE" sont convoqués à l'Assemblée Générale Tant Ordinaire qu'Extraordinaire des associés le **11 Mai 2026, à 10H00**, au siège social, A l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

ORDRE DU JOUR

- Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et quitus à la gérance ;
 - Approbation des conventions règlementées ;
 - Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
 - Constatation de la perte de plus des ¾ du capital
 - Pouvoirs pour accomplissement des formalités.
- LA GERANCE**

HR RETAIL SERVICES - S.A.R.L
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE,
CAPITAL DE 100 000,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : 31 RUE JALAL EDDINE
ESSAYOUTI CASABLANCA
IF : 724727 RC: 724727

- Aux termes d'un acte sous seing privé du MARS 2026 à Casablanca, il a été institué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes:

- Constitution

-1- Raison sociale ou dénomination : HR Retail services

-2- Forme juridique: SARL

-3- Objet social : BILLETS DE LOTERIE ENTIERES OU FRACTIONNÉS.

-4- Siège social: :31 RUE JALAL EDDINE ESSAYOUTI CASABLANCA

-5- Durée de la société: 99 ANS

-6- Apports - capital social - parts sociales : 100 000 divisé en 1000 parts de 100,00 dirhams

-7- Gérance : -MR CHARAK HAMZA est nommé Gérants pour une durée indéterminée.

-8- Année sociale: DE DEBUT Janvier A FIN Décembre

GENERAL CONCEPT CONTRACTORS
FOR BUILDING SARL

Aux termes du procès verbal en date du **02/04/2026** à Temara, il a été décidé ce qui suit :

a. Cession des parts sociales :

-Mr EL GAMOUN MOULAY ALI a fait cession de Mille Six Cent (1600) parts en faveur de Mr AMINE DHIBA.

-Mr EL GAMOUN MOULAY ALI a fait cession de Mille Six Cent (1600) parts en faveur de **Mr MEHDI AARIBI.**

-Mr EL GAMOUN MOULAY ALI a fait cession de Mille Six Cent (1600) parts en faveur de **Mr TARIQ EL MOUFADDIL.**

-Mr EL GAMOUN MOULAY ALI a fait cession de Mille Six Cent (1600) parts en faveur de Mr OMAR NOUGAOUL.

b. Agrée Mr AMINE DHIBA, Mr MEHDI

AARIBI, Mr TARIQ EL MOUFADDIL et
Mr OMAR NOUGAOUL, en qualité de nouveaux associés dans la société.

c. Confirmation de la cogérance à Mr ANASSE JEBBARI et Mr EL GAMOUN MOULAY ALI pour une durée illimitée.

d. Engagement de la société par la signature simple de Mr ANASSE JEBBARI ou de Mr EL GAMOUN MOULAY ALI pour une durée illimitée.

e. La refonte des statuts.

Le dépôt légal a été effectué au Greffe de la première instance de Temara le **15/04/2026** sous le numéro **19683**.

PURE PLANNERS
S.A.R.L A ASSOCIE UNIQUE,
AU CAPITAL SOCIAL DE : 100 000,00 DHS
SIEGE SOCIAL : 30 BD RAHAL EL
MASKINI ETG 2 APT 5 - CASABLANCA
RC: 715935
MODIFICATION STATUTAIRE

Suivant au PV de l'AGE du **25/03/2026** de la Sté " PURE PLANNERS " S.A.R.L.AU sis à, CASABLANCA, 30 BD RAHAL EL MASKINI ETG 2 APT 5.

Il a été décidé ce qui suit :

- Modification de l'objet social.

- La mise à jour des statuts.

- Pouvoirs à donner.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le **16/04/2026** sous n°**1020702**.

GHAYTEX S.A.R.L AU

Aux termes d'un acte S S P à Casablanca, en date du **24/03/2026**, il a été dressé les statuts d'une SARL.AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : GHAYTEX SARL AU.
Objet : MACHINES A COUDRE- IMPORT ET DISTRIBUTION.

Capital social : 10.000,00 DH attribué comme suit :
***Mr. AHMOUD ABDEL FATAH : 100 parts soit : DIX MILLE DH.**

Siège Social: 147 BD LA RESISTANCE RESIDENCE AFA ETAGE 2 N° 22 CASABLANCA.

Gérance : Mr. AHMOUD ABDEL FATAH est nommée gérante unique pour une durée indéterminée.

La société sera valablement engagée par la seule signature de **Mr. AHMOUD ABDEL FATAH.**
Durée : 99 ans

Le dépôt légal est effectué au tribunal de commerce de Casablanca, en date du **17/04/2026** sous le N° **1021039**.

FORAXIS S.A.R.L AU

Aux termes d'un acte S S P à Casablanca, en date du **26/03/2026**, il a été dressé les statuts d'une SARL.AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : FORAXIS SARL AU.
Objet : MACHINES OUTILS GRAND MACHINES ET MATERIELS INDUSTRIELS.

Capital social : 100.000,00 DH attribué comme suit:
***Mr. TRAI HICHAM : 1 000 parts soit : CENT MILLE DH.**

Siège Social: 147 BD LA RESISTANCE RESIDENCE AFA ETAGE 2 N° 22 CASABLANCA.

Gérance : Mr. TRAI HICHAM est nommée gérante unique pour une durée indéterminée.

La société sera valablement engagée par la seule signature de **Mr. TRAI HICHAM.**
Durée : 99 ans

Le dépôt légal est effectué au tribunal de commerce de Casablanca.

CASA STRONG BAZE
TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

I- La décision de l'associé unique gérant, en date du **21/10/2025**, a décidé:

Le transfert de siège social de la société initialement fixé à : **Boulevard Houmman El Fatouaki Imm 26 Etg 2 N° 5 Settat, A L'adresse Suivante :**

Résidence Le Printemps 96, Boulevard Anfa Etage 7 Apt 71 Casablanca.

II- le dépôt légal a été effectué au Greffier du Tribunal de Commerce de Casablanca, le **20/04/2026**, sous le N° **1021147, R.C N° 725919**.

BUILD4C SARL AU

Aux termes du procès verbal en date du **16/07/2025** à Casablanca, il a été décidé ce qui suit

a. Mr **EDDARIF ABDELLATIF** a fait cession de Cinq Cent (500) parts sociales à Mr **OUGATAYA HICHAM.**

b. Suppression de la mention de l'associé unique.

c. Confirmation de la gérance à Mr **EDDARIF ABDELLATIF** et nomination de Mr **OUGATAYA HICHAM** nouveau cogérant pour une durée illimitée.

d. Engagement de la société par la signature Séparée de Mr **EDDARIF ABDELLATIF** ou de **BOUGATAYA HICHAM** pour une durée illimitée.

e. La refonte des statuts.

Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de RABAT le **09/04/2026** sous le numéro **201784**.

SUCCESS IMMO SARL AU

Aux termes du procès verbal en date du **19/08/2025** à Casablanca, il a été décidé ce qui suit :

a. Mr **EDDARIF ABDELLATIF** a fait cession de Cinq Cent (500) parts sociales à Mr **OUGATAYA HICHAM.**

b. Suppression de la mention de l'associé unique.

c. Confirmation de la gérance à Mr **EDDARIF ABDELLATIF** et nomination de Mr **OUGATAYA HICHAM** nouveau cogérant pour une durée illimitée.

d. Engagement de la société par la signature Séparée de Mr **EDDARIF ABDELLATIF** ou de **BOUGATAYA HICHAM** pour une durée illimitée.

e. La refonte des statuts.

Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de RABAT le **09/04/2026** sous le numéro **201785**.

MAROC ASSISTANCE INTERNATIONALE
SOCIÉTÉ ANONYME
AU CAPITAL DE 50.000.000 DIRHAMS
SIÈGE SOCIAL : 25, BOULEVARD
RACHIDI CASABLANCA
RC : 34669 - IF : 1084006

L'Assemblée Générale Ordinaire, réunis en date du **30 juin 2025**, a pris les décisions suivantes :

- Démission de Monsieur Mohamed Karim MOUNIR de ses fonctions d'administrateur ainsi que celles de Président du Conseil d'Administration ;

- Nomination par Cooptation de Madame Nazha BELKEZIZ en tant qu'Administrateur ainsi que celles de Président du Conseil d'Administration ;

- Fin de mandat de deux administrateurs : Monsieur Jalil SEBTL Monsieur Khalid YACINE.

- Nomination de deux administrateurs : Monsieur Idriss BENSMAIL. Madame Samira NASRI.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de Casablanca sous le numéro **1020713**
POUR AVIS,
LE REPRÉSENTANT LÉGAL.

MAROC ASSISTANCE INTERNATIONALE
SOCIÉTÉ ANONYME
AU CAPITAL DE 50.000.000 DIRHAMS
SIÈGE SOCIAL : 25,
BOULEVARD RACHIDI
CASABLANCA
RC : 34669 - IF : 1084006

Le Conseil d'administration, réunis en date du **18 juillet 2025**, a pris les décisions suivantes :

- Démission de deux administrateurs : Monsieur Mohammed Kamal MOKDAD. Monsieur Hassan MOURAD.

- Nomination de deux administrateurs par cooptation : Monsieur Othmane TAJEDDINE. Monsieur Salah Eddine EL KHALFI.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de Casablanca sous le numéro **1020712**
POUR AVIS,
LE REPRÉSENTANT LÉGAL.

MAROC ASSISTANCE INTERNATIONALE
SOCIÉTÉ ANONYME
AU CAPITAL DE 50.000.000 DIRHAMS
SIÈGE SOCIAL : 25, BOULEVARD
RACHIDI CASABLANCA
RC : 34669 - IF : 1084006

Le Conseil d'administration, réunis en date du **19 novembre 2025**, a pris les décisions suivantes :

- Démission de Monsieur Hassan DEBBAGH de ses fonctions d'administrateur ;

- Nomination par Cooptation Madame Roukia LAHLOU en tant qu'Administrateur ;

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de Casablanca sous le numéro **1020711**
POUR AVIS,
LE REPRÉSENTANT LÉGAL.

M.A.I. TOURISME
SOCIÉTÉ ANONYME
AU CAPITAL DE 1.000.000 DIRHAMS
SIÈGE SOCIAL : 25 BIS,
BOULEVARD RACHIDI
CASABLANCA
RC : 72295 - IF : 1066145

L'Assemblée Générale, réunis en date du **31 octobre 2024**, a pris les décisions suivantes :

- Démission de Monsieur HASSAN MOURAD de ses fonctions d'administrateur ainsi que celles de Président du Conseil d'Administration ;

- Nomination de Monsieur MOULAY ABDELMALEK MOUATADID en tant qu'Administrateur ainsi que celles de Président du Conseil d'Administration ;

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de Casablanca sous le numéro **1021112**
POUR AVIS,
LE REPRÉSENTANT LÉGAL.

SOURCE CAR
CESSION DE PARTS SOCIALE

Les décisions de l'associé unique gérant de la société en date du **08/04/2026**, sont:

- M. NABIL MAHMOUD cède 5000 parts sociales à Mme. MALAK EL KARCH.

- M. NABIL MAHMOUD, porteur de la C.N.I n° BH388390, présente sa démission de gérant unique, Madame MALAK EL KARCH, porteuse de la C.N.I n° BW48710, est nommée nouvelle gérante unique de la société pour une durée illimitée. La société sera engagée par sa signature unique.

- Modifications corrélatives des statuts ;

- Le dépôt légal a été effectué au Greffier du Tribunal de Commerce de Casablanca, le **16/04/2026**, sous le N° **1020824**.

HOLDING CEDRELLE GROUP MAROC
SOCIETE PAR ACTIONS
SIMPLIFIEE A ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE 100.000 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL: CFC CUBE, LOT
65-EME ETAGE, AVENUE MAIN STREET,
CASA ANFA, HAY HASSAN, CASABLANCA
RC N°705811 IF N°71007920
ICE N°003823693000008
CONSTATATION DU TRANSFERT D'ACTIONS,
DEMISSION DE LA PRESIDENTE ET
NOMINATION D'UNE NOUVELLE
PRESIDENTE

Aux termes des décisions extraordinaires de l'Associé unique en date du **19/1/2026**, il a été décidé de :

- Constatation et ratifier le transfert d'actions entre la société CEDAR GROUP et la société CENTRE IMEX.

- Accepter la démission de Mme Madame Stéphanie TINLAND de ses fonctions de Présidente et de nommer en remplacement pour une durée illimitée Madame Patricia GROUILLET, née le **23 Septembre 1973** à Tavira Santiago (Portugal), de nationalité française, demeurant à 7 Traverse Malakoff - Parc Laurana - 13100 Aix en Provence, France et titulaire du passeport N°**25EH13884**.

- Adopter les modifications des articles 7 et 25 des statuts.

Le dépôt légal a été effectué auprès du greffe du tribunal de commerce de Casablanca le **16/04/2026** sous le numéro **1 020 721**.

POUR EXTRAIT
ET MENTION
LA PRESIDENTE

« FALCON CREATION »
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
A ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE 100.000 DHS
SIEGE SOCIAL : 14 RUE IBNOU FARIS ETG 2
APPT N 3 MAARIF, CASABLANCA
ICE : 003933395000046

Aux termes des statuts en date du **01/04/2026**, il a été décidé ce qui suit:

Dénomination : « FALCON CREATION » SARLAU.
OBJET SOCIAL : Import et achat et ventes de tous types de fils ; Achat et vente de textile ; Achat et vente de vêtement et produits finis ;

SIEGE SOCIAL : 14 RUE IBNOU FARIS ETG 2 APPT N 3 MAARIF, CASABLANCA.

ASSOCIE : Monsieur SAAD NAOUM : 1000 parts sociales

CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS
DUREE : 99 ans

GERANCE : Monsieur SAAD NAOUM, est nommé en qualité de gérant unique de la société pour une durée indéterminée.

DEPOT : le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le **16/04/2026** sous le N° **RC : 725607**

MANO PROMO SARL
7, RESIDENCE RAMI, RUE SEBTA,
2EME ETAGE BUREAU 8, CASABLANCA
RC : 528765

I - Aux termes de leurs décisions Extraordinaire en date du **06/04/2026**, les associés de la société MANO PROMO SARL ont décidé :

1. Le transférer du siège social de la société à la nouvelle adresse suivante : Ilot n°10, Lotissement Janah Al Alia, Boulevard Moulay Thami, Errahma, Nouaceur (Ecole La Villette International School) ;

2. La modification des statuts.

II- Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca, le **20/04/2026** sous le n°**1021254**.

POUR EXTRAIT
ET MENTION
LA GERANCE

ANNONCES LEGALES & APPELS D'OFFRES

**UNITED PETROLEUM
SOCIETE ANONYME A CONSEIL
D'ADMINISTRATION
RENOUVELLEMENT DES MANDATS
DES ADMINISTRATEURS
RENOUVELLEMENT DU MANDAT
DU PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL**

Aux termes d'une assemblée générale en date du 16/03/2026, il a été établi décider ce qui suit :

1. Renouvellement des administrateurs
L'Assemblée, décide de renouveler les mandats des administrateurs suivants pour une durée de trois (3) années :

-Madame Agne BAZIUKEVICIUTE
-La SOCIETE FONCIERE ET FINANCIERE DE PARTICIPATION, représentée par **Monsieur Younes MOUNTASSIR**

2. Renouvellement du Président Directeur Général
L'Assemblée décide de renouveler le mandat de : **Monsieur Younes MOUNTASSIR** en qualité de Président Directeur Général, pour une durée de trois (3) années, conformément aux statuts.
DEPOT: le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 16/04/2026 sous le N° :16581.

**MISSIONS - CONSEILS
8, ANGLE BD. ALI YATA ET RUE
KHALID IBN AL WALID 8.5 KM,
ROUTE DE RABAT-CASABLANCA
OUT-OF-FRAME FILMS
CONSTITUTION**

I- Aux termes d'un acte SSP en date du 19/03/2026 il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique. Ci-après les caractéristiques principales de la société:

DENOMINATION SOCIALE: OUT-OF-FRAME FILMS s.a.r.l. A.U.

OBJET : -Cinématographe
SIEGE SOCIAL: BD. DE LA GIRONDE, ESC C, ETG 4, APPT 22 C, RES. SHANGAI, CASABLANCA

DUREE: 99 ans, à compter du jour de sa constitution.
CAPITAL SOCIAL: Le capital social est fixé à la somme de 300.000,00 DH. Il est divisé en Trois Mille (3.000) parts de Cent (100) dirhams chacune, entièrement souscrites et libérées, attribuées à :
***M. Hamza ATIFI**, de nationalité marocaine, né le 15/01/1992 à Casablanca, demeurant au 95, Rue Chaouia, Etg 4, Appt 10, Casablanca, titulaire de la CIN n° BE842514

LA GERANCE : La société sera gérée pour une durée illimitée par **M. Hamza ATIFI** pour une durée illimitée.

II - Le dépôt légal a été effectué auprès du tribunal de commerce de Casablanca. Le numéro du registre de commerce est 725843 du 20/04/2026.

**SARA MATERIAUX SARL
RC CASABLANCA:274 349
TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL**

Par acte S.S.P en date du 28/10/2025 à Casablanca, L'AGE de la société **SARA MATERIAUX SARL**, fait les déclarations suivantes :

1/- Transfert du siège à **LOT AL WAFAA H N° 147 DEROUA**.
2/- Modifié de l'article 5 des statuts.
3/- Ratification de ces opérations par L'AGE.
Dépôt au Greffe : Deux exemplaires originaux du PV lié à cette modification ont été déposés au tribunal de commerce de Casablanca sous le 1020299 le 14/04/2026.

**POUR EXTRAIT
ET MENTION
EYASE AUTO SERVICE SARL**

CONSTITUTION

Au terme d'un acte sous seing privé enregistré à Casablanca le 07/04/2026 Il a été établi le statut d'une société à responsabilité limitée à associé unique dont les caractéristiques sont les suivants :

***Dénomination :** EYASE AUTO SERVICE SARL

***La société a pour objet :** Tous travaux carrosserie et tôlerie et de peinture de véhicules.

***Siège social:** AL ALIA 2 N°34 RUE 150 OULFA CASABLANCA

***Capital social :** est fixé à 100 000.00 DH (CENT MILLE DIRHAMS).

***Durée :** 99 ans

***Gerance :** la société est gérée par le gérant unique **Mr RABII MOUTAOUKIL**.

***RC :** N°725947.

Les formalités juridiques ont été effectuées auprès du tribunal de commerce de Casablanca, le 20/04/2026 sous le N°1021266.

**MULTI EXPERTISE -SARL-
MOHAMED V OFFICES CENTER,
BD MOHAMED V, 4^{EME} ETAGE,
BUREAU N° 401 - CASABLANCA
TEL : 0522 30 34 57 - FAX : 0522 30 34 57
CONCEPT STORE AUTO - SARL AU -
SOUS L'ENSEIGNE : " CSA MOTORS "
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 1.500.000,00 DH
SIEGE SOCIAL : CASABLANCA, 12, RUE
AHMED CHARCI, RDC, QUARTIER
VELODROME**

RC CASABLANCA N° 474 081 - IF N° 4598110 -
ICE N° 002599228000053

CREATION D'UNE SECCURSALE

I-Aux termes de sa décision extraordinaire en date du 30 Mars 2026, l'associé unique de la société "CONCEPT STORE AUTO - SARL AU -" a :

-Décidé de créer une succursale de la société à l'adresse suivante : 89 Bd Abdellatif Benkaddour - Casablanca ;

-Désigné **Mr Yoel TORDJMAN**, en qualité de directeur de la succursale pour une durée illimitée.
II-Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 17 Avril 2026 sous n° 1020931.

**POUR EXTRAIT
ET MENTION
LA GERANCE**

MONGHIR SARL

Aux termes du procès verbal en date du 02/04/2026 à Casablanca, il a été décidé ce qui suit :

a.**Mr ELFAZOUANI LARBI** a fait cession de Cent Soixante Sept (167) parts sociales à de **Mr BOURICHE LAHCEN**.

b.**Mr MONGHIR AHMED** a fait cession de Cent Soixante Six (166) parts sociales à de **Mr BOURICHE LAHCEN**.

c.Confirmation de la gerance à **Mr ELFAZOUANI LARBI** et **Mr MONGHIR AHMED** pour une durée illimitée.

d.Agréée **Mr BOURICHE LAHCEN**, en qualité de nouvel associé conformément aux dispositions légales et statutaires.

e.Engagement de la société par la signature de **Mr ELFAZOUANI LARBI** ou de **Mr MONGHIR AHMED** pour une durée illimitée.

f.La mise à jour des statuts.
Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 20/04/2026 sous le numéro 1021194.

YS BUILDING
**SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
D'ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE 100.000,00 DHS
SIEGE SOCIAL : 174 BOULEVARD
MOHAMED ZERKTOUNI 5^{EME} ETAGE
BUREAU 12 CASABLANCA
RC : 725965
AVIS DE CONSTITUTION**

Suivant acte SSP du 15/04/2026, il est établi les statuts d'une SARL AU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : YS BUILDING SARL
D'Associé unique

Objet principal : -1-IMMEUBLES, PROMOTEUR IMMOBILIER

2-LOUEUR D'ETABLISSEMENT COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

Capital social : 100.000,00 DHS divisé en 1000 parts de 100 Dhs chacune ces parts ont été souscrites en numéraire comme suit:

-**Mr. JAGHAR ABDELILAH** 1000 parts sociales
Siège Social: 174 BOULEVARD MOHAMED ZERKTOUNI 5^{EME} ETAGE BUREAU 12 CASABLANCA.

Gerance : la société sera gérée par **Mr. JAGHAR ABDELILAH**.

Durée : 99 ans.

Le Dépôt légal est effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 17/04/2026 sous le numéro 1021181 et inscrit au RC N° 725965.

**AVIS DE PUBLICITE
PROTECTION GROUPE INDUSTRIEL
" P.G.I. "**

**SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ
LIMITÉE D'ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE 900.000,00 DIRHAMS
SIÈGE SOCIAL - CASABLANCA -
SIDI BERNOUSSI ZONE INDUSTRIELLE
AIN SEBAA, ROUTE SECONDAIRE
111, KM 10,6
R.C. N° 48.185**

L'Associé Unique en date du 30.01.2026 a décidé :
I/le transfert du siège social de l'adresse : Casablanca Km 11 Route Côtière Z.I. Ain Sebâa. A l'adresse suivante : SIDI BERNOUSSI ZONE INDUSTRIELLE AIN SEBAA, ROUTE SECONDAIRE 111, KM 10,6 - CASABLANCA
2/la modification de l'article 4 des statuts
3/la refonte des statuts.
Le Dépôt Légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 21.04.2026 sous numéro 1021417.

**POUR EXTRAIT
ET MENTION**

SOCIETE TARIM TRAV

Monsieur l'associé unique de la société **TARIM TRAV SARL AU** au capital de 100 000.00dhs et dont le siège social est fixé à est à Casablanca 7 rue Dixmude Benjdja a décidé suite à une assemblée générale extraordinaire en date du 11-03-2026 au siège social de la société et a adopté les résolutions suivantes :

-Changement de la dénomination sociale de la société par une nouvelle dénomination : **MANZONI TRAV**
-Modification corrélatrice des statuts de la société.
Le dépôt légal de la présente décision a été effectué au greffe du tribunal du commerce de Casablanca en date du 25-03-2026 sous le numéro 1017906.

**"PRESTIGE DE FACADE CREATION - SARL AU"
RC N° 726145
CONSTITUTION D'UNE SOCIETE A
RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE**

I - Aux termes d'un acte sous - seings privés à Casablanca en date du 17/04/2026, enregistré à la même ville le 20/04/2026, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique ayant les caractéristiques suivantes.

1°) ASSOCIES: **Mr. EL HEDDADY THAMI**
2°) DENOMINATION: **PRESTIGE DE FACADE CREATION - SARL AU**

SOCIETE DOLOMITICANAZEI NEGOCE

Monsieur l'associé unique de la société **DOLOMITICANAZEI NEGOCE SARL AU** au capital de 100 000.00dhs et dont le siège social est fixé à est à Casablanca 7 rue Dixmude Benjdja a décidé suite à une assemblée générale extraordinaire en date du 04-03-2026 au siège social de la société et a adopté les résolutions suivantes :

-Extension de l'objet social de la société à :
-Négoce

-Promoteur immobilier
Le dépôt légal de la présente décision a été effectué au greffe du tribunal du commerce de Casablanca en date du 16-03-2026 sous le numéro 1016884.

SOCIETE EMPREINTE ASSURANCE

En date du 09/04/2026 il a été constitué une société à responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

1- **Dénomination sociale :** EMPREINTE ASSURANCE.

2- **Forme juridique:** Société à responsabilité limitée d'associé unique.

3- **Siège social :** Résidence Al massira Al Khadra n°18 Alia Mohammedia.

4- **Objet:** Activités des agents et courtiers d'assurances.

dhs divisé en 100 parts sociales de 100 dhs chacune détenues par :

-**Mme Ilham FERKOUS** 100 parts sociales.

6- **Gerance :** la société sera gérée statutairement par Mme Ilham FERKOUS pour une durée illimitée.

Le dépôt des pièces juridiques a été effectué via la plateforme Direct Entreprise le 14-04-2026 sous numéro du registre de commerce Mohammedia 39779.

**AVIS DE PUBLICITE
«ALSTOM RAILWAYS MAROC» S.A.
SOCIETE ANONYME AU CAPITAL
DE 401.000.000,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL – CASABLANCA
– « VILLA BEN KADDOUR », BD
ABDELLATIF BEN KADDOUR
R.C. CASABLANCA N°722991**

SUITE AU TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL DECIDE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 02.12.2025 :

I/ LA SOCIETE A ETE IMMATICULEE AU REGISTRE DE COMMERCE DE CASABLANCA LE 30.03.2026 ,

REGISTRE DE COMMERCE NUMERO 722991.

LE DÉPÔT LEGAL A ETE EFFECTUE AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CASABLANCA LE 30.03.2026 SOUS NUMERO 1018523.

II/ LA SOCIETE A ETE RADIE DU REGISTRE DE COMMERCE N° 37399 DE FES LE 21.04.2026.

**POUR EXTRAIT
ET MENTION**

**AFROH SAKAN
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
D'ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE 100.000,00 DHS
SIEGE SOCIAL : 174 BOULEVARD
MOHAMED ZERKTOUNI 5^{EME} ETAGE
BUREAU 12 CASABLANCA
RC : 726331
AVIS DE CONSTITUTION**

Suivant acte SSP du 15/04/2026, il est établi les statuts d'une SARL AU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : AFROH SAKAN SARL
D'Associé unique

Objet principal : 1-IMMEUBLES, PROMOTEUR IMMOBILIER

2-ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION

Capital social : 100.000,00 DHS divisé en 1000 parts de 100 Dhs chacune ces parts ont

3°) **OBJET :** la société a pour objet :

ACTIVITE PRINCIPALE : TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS (ENTREPRENEUR DE).

4°) **SIEGE SOCIAL:** 174, BD ZERKTOUNI ET MOUSSA BNOU NOUSSAIR, ETAGE 1, APPARTEMENT N°2, CASABLANCA.

5°) **DUREE :** 99 années à dater du jour de la constitution.

6°) **ANNEE SOCIAL :** Commence le 1^{er} Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.

7°) **CAPITAL SOCIAL :** 100.000,00 (CentMille) dirhams divisé en 1000 (mille) parts de 100.00 (Cent) DH chacune, attribuées en rémunération d'apports en numéraire comme suit :

Mr. EL HEDDADY THAMI 1000 parts.

8°) **GERANCE :** **Mr. EL HEDDADY THAMI** est désigné gérant unique de la société pour une durée illimitée.

II- le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 20/04/2026 sous le numéro 1021350.

**STE AUTOMOTIVE LIFE
SARL D'ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE 100.000,00 DHS
SIEGE SOCIAL : 77 RUE MOHAMED
SMIHA ETG 10 N° 57 CASABLANCA**

Aux termes d'un acte SSP en date du 17/02/2026 à CASABLANCA, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : AUTOMOTIVE LIFE
Forme juridique : S.A.R.L.A.U

Objet : La société a pour objet d'effectuer au Maroc et à tout pays :

-La mécanique, l'électricité et la tôlerie des automobiles ;

-Evaluation des dommages dans la branche automobile ;

-Réparation et entretien des véhicules

-Et plus généralement, toutes opérations commerciales, mobilières, industrielles et financières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet de la société.

Siège social: 77 RUE MOHAMED SMIHA ETG 10 APT 57 CASABLANCA

Durée : 99 ANS

Apports capital : Le capital social est fixé à la somme de : CENT MILLE (100.000,00) DIRHAMS, il est divisé en MILLE (1000) parts sociales de 100,00 dh chacune, tous souscrit en numéraire et libéré en totalité.

Année Sociale : Du 01 Janvier au 31 Décembre.

Gerance : La société est gérée par **Mr. JABARI ABDELLATIF GERANT** de la société

La société sera valablement engagée par la seule signature de **Mr. JABARI ABDELLATIF** présentement désignés.

La société est inscrite au registre de commerce du tribunal de Casablanca sous le N° 726177

le 21/04/2026.

**AFROH SAKAN
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
D'ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE 100.000,00 DHS
SIEGE SOCIAL : 174 BOULEVARD
MOHAMED ZERKTOUNI 5^{EME} ETAGE
BUREAU 12 CASABLANCA
RC : 726331
AVIS DE CONSTITUTION**

Suivant acte SSP du 15/04/2026, il est établi les statuts d'une SARL AU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : AFROH SAKAN SARL
D'Associé unique

Objet principal : 1-IMMEUBLES, PROMOTEUR IMMOBILIER

2-ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION

Capital social : 100.000,00 DHS divisé en 1000 parts de 100 Dhs chacune ces parts ont

été souscrites en numéraire comme suit :

- **Mr. BAZ AHMED** 1000 parts sociales
Siège Social: 174 BOULEVARD MOHAMED ZERKTOUNI 5^{EME} ETAGE BUREAU 12 CASABLANCA.

Gerance : la société sera gérée par **Mr. BAZ AHMED**.

Durée : 99 ans.

Le Dépôt légal est effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 20/04/2026 sous le numéro 1021469 et inscrit au RC N° 726331.

**SHARQI ENERGIE
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
A ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE 30.000,00 DH
SIEGE SOCIAL : 15 RUE AHMED ENNASSIRI
ETG 2, BUREAU N 03 PALMIERS, CASABLANCA
RC : 704625 ; IF : 68836443 ; TP :
35707816 ; ICE : 003847902000048**

Suivant le procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16/03/2026, il a été décidé :

1. Constatation de la cession de cent quarante-sept (147) parts sociales de la Société "NEXT-VALUE, S.L.U." détenues dans le capital de la société "SHARQI ENERGIE SARL AU", au profit de la Société "ATALAYA GENERACIÓN EÓLICA, S.L." ;

2. Constatation du changement de la forme juridique de SARL à SARL AU ;

3. Démission de **M. Virgilio Navarro Sánchez-Sicilia** de son mandat de gérant de la Société ;

4. Nomination de **M. Miguel Angel Franc Forcen** et de **M. Pedro Machin Iturria** en qualité de nouveaux co-gérants de la Société ;

5. Modification corrélatrice et refonte des statuts ;

6. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Le dépôt a été effectué au greffe du tribunal de Casablanca le 21/04/2026, sous le n° 1021321.

**SOCIETE DE TRANSPORT MEKNAS TETOIN
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
D'ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE 10.000,00 DH
SIEGE SOCIAL : 75 BD 11 JANVIER
1^{ER} ETAGE APPT 169 CASABLANCA
RCN° : 364375
MODIFICATION STATUTAIRE**

Suivant au PV de l'AGE du 28/01/2026 de la Sté "SOCIETE DE TRANSPORT MEKNAS TETOIN" SARL AU sise à 75 BD 11 JANVIER 1^{ER} ETAGE APPT 169, CASABLANCA.

Il a été décidé ce qui suit :

-La ratification de cession de 100 parts sociales appartenant à **Mr. EZEKARI MOUNIR** au profit de **Mr. SABHI ABDELLATIF**;

-Questions diverses.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 24/03/2026 sous le n°1017714.

**DST LOGISTIC
SARL D'ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE 50.000,00 DHS
SIEGE SOCIAL : 75 BD 11 JANVIER
1^{ER} ETAGE APPT 169 CASABLANCA
RC : 357235
MODIFICATION STATUTAIRE**

Suivant au PV de l'AGE du 28/01/2026 de la Sté "DST LOGISTIC" S.A.R.L.A.U sise à 75 BD 11 JANVIER 1^{ER} ETAGE APPT 169, CASABLANCA. Il a été décidé ce qui suit :

-La ratification de cession de 500 parts sociales appartenant à **Mr. EZEKARI MOUNIR** au profit de **Mr. SABHI ABDELLATIF**;

-Questions diverses

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 16/04/2026 sous n°1020839.

ANNONCES LEGALES & APPELS D'OFFRES

<p>MALCOM LEVAGE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE : 100.000,00 DIRHAMS SIEGE SOCIAL : LOTISSEMENT KOUNOUZ 26 ETG 2 BUREAU 3 TITMELLIL CASABLANCA RC : 725825</p> <p>AVIS DE CONSTITUTION</p> <p>Suivant acte SSP, il est établi les statuts d'une SARL ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : MALCOM LEVAGE Objet principal : 1) LOCATION DE TOUS MATERIELS DE TRANSPORT, MATERIELS ET VEHICULES DE CHANTIERS ET TRAVAUX PUBLICS Capital social : 100.000,00 DHS divisé en 1000 parts de 100 Dhs chacune ces parts ont été souscrites en numéraire comme suit : Mr. ENNAIR ZAKARIA</p>	<p>à concurrence de de 250 Parts Mr. ENNAIR MOAD à concurrence de de 250 Parts Mr. CHEKROUNE RACHID à concurrence de de 250 Parts Mr. CHEKROUNE HAMID à concurrence de de 250 Parts</p> <p>SIEGE SOCIAL: CASABLANCA, LOTISSEMENT KOUNOUZ 26 ETG 2 BUREAU 3 TITMELLIL. Gérance : la société sera gérée par Mr. ENNAIR ZAKARIA ET Mr. CHEKROUNE RACHID. Durée : 99 ans. Le Dépôt légal est effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 20/04/2026 sous le numéro du 1021052 et inscrit au RC N° 725825.</p> <p>JISR SINDIBAD SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 10.000,00 DH</p>	<p>SIEGE SOCIAL : 201, RUE MUSTAPHA EL MAANI, 2^{EME} ETAGE, APPARTEMENT N°12 - CASABLANCA RC : 398703 MODIFICATION STATUTAIRE</p> <p>Suivant au PV de l'AGE du 28/01/2026 de la Sté "JISR SINDIBAD" S.A.R.L sise à 201 Rue Mustapha El Maani, 2ème Etage, Appartement n°12, CASABLANCA. Il a été décidé ce qui suit : -Démission de Mr. SABHI ABDELLA-TIF de son poste de gérant. -Nomination de Mr. EZEKARI ALAE en tant que gérant unique -Modification de la signature bancaire et sociale -Questions diverses. Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 24/03/2026 sous n°1017715.</p>	<p>"DRIDA NEGOCE" SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL DE 100.000,00 DIRHAMS SIEGE SOCIAL : 77, RUE MOHAMED SMIHA, ETAGE 10, N°57, CASABLANCA. MODIFICATIONS STATUTAIRE</p> <p>Suivant PV de l'AGE du 01/04/2026 de la "DRIDA NEGOCE" société à responsabilité limitée à associé unique sis à 77, Rue Mohamed Smiha, Etage 10, n°57, Casablanca. Il a été décidé ce qui suit : -Ratification de cession de parts ; -Démission de Monsieur Karim MEKOUAR de son poste de gérant ; -Nomination de Monsieur Salah Eddine ZOHAYR en tant que nouveau gérant ; -Modification de signature sociale et bancaire ; -Statuts refondus.</p>	<p>Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, Le 22.04.2026 sous n° 1021671.</p> <p>" ASSURANCES MAJDAOUI " SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 700.000,00 DIRHAMS SIEGE SOCIAL : BD LA GRANDE CEINTURE, HAY ADIL, N°208, 1^{ER} ETAGE, CASABLANCA. MODIFICATIONS STATUTAIRE</p> <p>Suivant PV de l'AGE du 03.04.2026 de la Sté "ASSURANCES MAJDAOUI" société à responsabilité limitée, sis à Bd La Grande Ceinture, Hay Adil, n°208, 1er Etage, Casablanca. Il a été décidé ce qui suit : -Ratification de la cession de 3 430 parts sociales appartenant à Madame Imane OUARI au</p>	<p>profit de Madame Omayma KIAS. -Statuts refondus. -Modification corrélatrice des statuts. -Pouvoirs à conférer en vue de l'accomplissement des formalités prévues par la loi. Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, Le 22.04.2026 sous n° 1021674.</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;"> <p><i>Pour vos Annonces</i> Contactez Tél.: 0522.83.83.96</p> </div>
--	--	--	---	--	---

L'INDICE DES PRIX EST EN HAUSSE.

Le Haut-Commissariat à la planification a indiqué que l'indice des prix à la consommation a enregistré une hausse de 0,9 % au cours du mois de mars, par rapport au même mois de l'année précédente.

Le Haut-Commissariat au Plan a expliqué, dans un communiqué de presse sur l'indice des prix à la consommation de mars 2026, que cette hausse résultait d'une augmentation de 0,6 % de l'indice des prix alimentaires et de 1,1 % de l'indice des prix non alimentaires. Les taux de variation pour les articles non alimentaires allaient d'une baisse de 0,4 % pour les "loisirs et la culture" à une hausse de 3,5 % pour les "biens et services divers". Par rapport à février 2026, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 1,2 % en mars. Cette hausse s'explique par une augmentation de 1,9 % de l'indice des prix alimentaires et de 0,6 % de l'indice des prix des produits non alimentaires. Les hausses des prix alimentaires enregistrées entre février et mars 2026 ont été particulièrement importantes pour les "légumes" (+9,7 %), les "fruits" (+2,6 %), la "viande" (+2,4 %), le "poisson et



les fruits de mer" (+1,3 %) et le "café, le thé et le cacao" (+0,3 %). À l'inverse, les prix des huiles et graisses ont diminué de 2,4 % et ceux du lait et des fromages blancs de 0,2 %. Concernant les produits non alimentaires, la hausse la plus importante a concerné le prix des carburants, qui a augmenté de 10,7 %. L'indice a enregistré les hausses les plus importantes à Guelmim et Al Hoceima (2,7 %), Errachidia (1,8 %), Agadir (1,6 %), Safi (1,4 %), Tanger (1,3 %), Marrakech, Dakhla et Beni Mellal (1,2 %), Laâyoune (1,1 %), Casablanca, Oujda et Tétouan (1 %), Kénitra, Rabat et Meknès (0,9 %) et Fès et Settat (0,7 %). Ainsi, l'indice d'inflation sous-jacente, qui exclut les articles à prix fixe et les articles à forte volatilité, a enregistré une hausse de 0,1 % en mars 2026 par rapport à février 2026 et une baisse de 0,6 % par rapport à mars 2025. ■

FIDUNARA s.a.r.l

- * Constitution de Société * Tenue de Comptabilité
- * Déclarations Fiscales et Sociales
- * Rédaction d'actes

**30, Rue 155 - Hay Moulay Abdellah - Aîn Chok
- CASABLANCA
Tél.: (022) 50-05-14**

ANNONCES LEGALES & APPELS D'OFFRES**FIDUCIAIRE NOTRE SIEGE FIDUNSI**

Avec une variété de service supplémentaire :

- * Domiciliation Juridique * Centre d'affaire
- * Conseil Juridique, fiscal et comptable
- * Tenue de comptabilité
- * Diagnostic des entreprises * Audit

Adresse : Angle Bd Mohamed 5 Et Rue Ait Ba Amrane Mohamed V Center b Etage 9 N° 907 -
Casablanca -

Tél. : 05 22 40 71 73 - 05 22 40 71 74 Fax : 05 22 40 71 73

NOTRE FIDUCIAIRE C'EST VOTRE SIEGE

pour vos annonces légales contactez:

E-Mail : hanycommunication@gmail.com

hanycommunication@menara.ma

www.lejournaldesannonces.ma

JURIGEST

- * **Assistance et Gestion Comptable**
- * **Assistance et Gestion en fiscalité**
- * **Tous Travaux Juridiques et Comptables**
- * **Tous Travaux Audit**
- * **Tous travaux d'Organisation**

119, Bd. Bir Anzarane, Résidence Ramzi Casablanca

Tél.: 022.98.97.49/ Fax : 022.98.97.66

INFORMATIONS

LE JOURNAL

DES ANNONCES LEGALES & APPELS D'OFFRES

NOTRE SITE EST OFFICIELLEMENT EN LIGNE

Visitez dès maintenant notre plateforme officielle
et découvrez l'actualité légale
et économiques du Maroc

VISITEZ NOTRE SITE

www.lejournaldesannonces.ma

- Information officielles - Actualité économique
- Accès simple et rapide

NOTRE SITE EST OFFICIELLEMENT
EN LIGNE

-  Économie
-  les annonces légales
-  Finance
-  Sport
-  Marketing

VISITEZ NOTRE SITE OFFICIEL
www.lejournaldesannonces.ma

